

Les procédures administratives seront révisées dans le but de faire ressortir qu'il incombe au gestionnaire de dépenser les deniers publics avec prudence et probité et en même temps d'atteindre les objectifs de gestion fixés pour 1991-1992. En invitant les gestionnaires à participer à ce processus, nous serons assurés de l'établissement d'un ensemble raisonnable de procédures et de la coopération de ceux-ci.

533 Promotion d'une gestion efficace

Les gestionnaires qui assument des fonctions budgétaires continueront à participer à tous les aspects de la préparation et de l'examen de leurs budgets afin d'assurer qu'ils demeurent engagés à atteindre les objectifs du Bureau des passeports.

Des rapports ainsi que des séances d'information sur les résultats financiers ou l'application des procédures financières amélioreront les connaissances des gestionnaires et favoriseront l'efficacité de la gestion.

Dans le but d'informer les gestionnaires de ce qu'implique le respect des exigences législatives, réglementaires et financières, les Services financiers continueront de mener des études internes sur les procédures adoptées par le Bureau des passeports. Ces études permettront non seulement de voir à ce que nos procédures soient appropriées, respectées et régulièrement mises à jour, mais elles aideront aussi à simplifier le travail quotidien des gestionnaires.

534 Établissement d'autres objectifs sur l'efficacité du service

Les Services financiers offrent leur aide aux gestionnaires. Leur rôle consiste à simplifier la tâche des gestionnaires et à faire preuve d'un haut degré de compétence professionnelle lorsqu'il s'agit de donner des informations sur l'acquisition et l'utilisation de ressources financières. Les agents financiers doivent posséder beaucoup d'intégrité professionnelle afin que les fonds publics soient dépensés avec prudence et probité et que l'utilisation des ressources financières soit correctement comptabilisée.

Les objectifs établis pour les Services financiers à l'égard de leur clientèle correspondent aux critères suivants : rapidité, courtoisie et professionnalisme. Les Services financiers devraient donner des conseils accompagnés d'une interprétation de l'information relative aux coûts ou d'une explication des contraintes réglementaires, offrir un soutien étayé d'informations et d'instructions, et enfin, coordonner la préparation du budget en aidant les gestionnaires à analyser et à expliquer les écarts budgétaires.